



Devis sans indication de dimensions

Par **geva64**, le **20/10/2014** à **23:25**

Bonjour

Les dimensions font-elles partie des indications obligatoires sur un devis? On m'a posé 4 travées vitrées sur une toiture de véranda, mais au lieu des 2m d'éclairage attendus, comme évoqués oralement, je n'ai que 1m60. Le devis mentionnait bien 4 travées vitrées mais sans aucune dimension. Est-ce légal? Ai-je un recours?

Je vous remercie de votre réponse.

Geneviève